RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03513
Numéro SIREN : 803 784 339
Nom ou dénomination : ABALONE TT RUNGIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2019 sous le numéro de dépôt 19712

Greffe du tribunal de commerce de Créteil

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/19712

Déposant :

Nom/dénomination : ABALONE TT RUNGIS

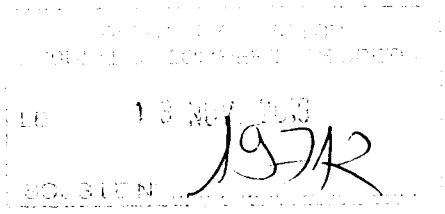
Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 803 784 339

N° gestion : 2014 B 03513

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

ABALONE TT RUNGIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000,00 euros
Siège social : 14, Rue du Séminaire – Bât G6b
94516 RUNGIS CEDEX
803 784 339 RCS CRETEIL



COMPTES ANNUELS CLOS LE
31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 640.00	6 640.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	18 106.69	12 708.12	5 398.57	5 713.19	-314.62	-5.51
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				3 030.00	-3 030.00	-100.00
	Autres immobilisations financières	4 286.00		4 286.00	4 286.00		
	Total II	29 032.69	19 348.12	9 684.57	13 029.19	-3 344.62	-25.67
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	512 707.48	2 205.14	510 502.34	1 126 204.59	-615 702.25	-54.67
	Autres créances	776 241.83		776 241.83	1 119 927.84	-343 686.01	-30.69
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	17 681.39		17 681.39	19 930.23	-2 248.84	-11.28
	Total III	1 306 630.70	2 205.14	1 304 425.56	2 266 062.66	-961 637.10	-42.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 335 663.39	21 553.26	1 314 110.13	2 279 091.85	-964 981.72	-42.34

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an 4 286.00
(3) Dont a plus d'un an

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 000.00	12 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	313 344.46	454 195.19	-140 850.73	-31.01
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	222 647.46	409 109.27	-186 461.81	-45.58
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	667 991.92	995 304.46	-327 312.54	-32.89
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	31 183.27	20 175.34	11 007.93	54.56
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 360.08	164 537.64	-46 177.56	-28.07
	Dettes fiscales et sociales	491 315.60	1 081 094.32	-589 778.72	-54.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 259.26	17 980.09	-12 720.83	-70.75
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	646 118.21	1 283 787.39	-637 669.18	-49.67
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 314 110.13	2 279 091.85	-964 981.72	-42.34
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	646 118.21	1 283 787.39		

CECOM Experts-comptables

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 524 384.42		3 524 384.42	5 362 354.82	-1 837 970.40	-34.28
Chiffre d'affaires NET	3 524 384.42		3 524 384.42	5 362 354.82	-1 837 970.40	-34.28
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 693.87	37 420.87	-12 727.00	-34.01
Autres produits			1 433.13	3 740.50	-2 307.37	-61.69
Total des Produits d'exploitation (I)			3 550 511.42	5 403 516.19	-1 853 004.77	-34.29
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			337 417.10	401 109.36	-63 692.26	-15.88
Impôts, taxes et versements assimilés			66 478.57	118 757.36	-52 278.79	-44.02
Salaires et traitements			2 317 673.76	3 437 793.74	-1 120 119.98	-32.58
Charges sociales			597 281.01	766 466.34	-169 185.33	-22.07
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 508.66	2 898.69	-390.03	-13.46
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 205.14		2 205.14	
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 808.48	11 722.82	-9 914.34	-84.57
Total des Charges d'exploitation (II)			3 325 372.72	4 738 748.31	-1 413 375.59	-29.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			225 138.70	664 767.88	-439 629.18	-66.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CECOM Experts-comptables

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 523.01	1 349.39	173.62	12.87
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 523.01	1 349.39	173.62	12.87
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 014.25	1 943.10	2 071.15	106.59
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 014.25	1 943.10	2 071.15	106.59
2. Résultat financier (V-VI)	-2 491.24	-593.71	-1 897.53	-319.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	222 647.46	664 174.17	-441 526.71	-66.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		67.90	-67.90	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		67.90	-67.90	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-67.90	67.90	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		106 343.00	-106 343.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices (X)		148 654.00	-148 654.00	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	3 552 034.43	5 404 865.58	-1 852 831.15	-34.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 329 386.97	4 995 756.31	-1 666 369.34	-33.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	222 647.46	409 109.27	-186 461.81	-45.58

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liees
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liees

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT RUNGIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise BATIMENT G6B 94150 RUNGIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 3 7 8 4 3 3 9 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31 12 2018 Net 3	N-1 31 12 2017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 640	AG 6 640		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	18 107	AU 12 708	5 399	5 713
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		3 030
	Autres immobilisations financières*	BH	4 286	BI	4 286	4 286
	TOTAL (II)	BJ	29 033	BK 19 348	9 685	13 029
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	512 707	BY 2 205	510 502	1 126 205
	Autres créances (3)	BZ	776 242	CA	776 242	1 119 928
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 681	CI	17 681	19 930
	TOTAL (III)	CJ	1 306 631	CK 2 205	1 304 426	2 266 063
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 335 663	IA 21 553	1 314 110	2 279 092

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 4 286 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Créances

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT RUNGIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120.000)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	313 344	454 195
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	222 647	409 109
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	667 992	995 304
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	31 183	20 175
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	118 360	164 538
	Dettes fiscales et sociales	DY	491 316	1 081 094
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 259	17 980
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	646 118	1 283 787
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 314 110	2 279 092
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	646 118	1 283 787
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	30 898	19 869

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT RUNGIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 524 384	FH		FI	3 524 384	5 362 355
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 524 384	FK		FL	3 524 384	5 362 355
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	24 694	37 421
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 433	3 741
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 550 511	5 403 516
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	337 417	401 109
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	66 479	118 757
	Salaires et traitements*					FY	2 317 674	3 437 794
	Charges sociales (10)					FZ	597 281	766 466
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	2 509	2 899
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 205	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 808	11 723
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 325 373	4 738 748
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	225 139	664 768
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 523	1 349
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 523	1 349
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 014	1 943
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 014	1 943
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 491)	(594)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	222 647	664 174

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT RUNGIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		68
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		68
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(68)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		106 343
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		148 654
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 552 034	5 404 866
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 329 387	4 995 756
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	222 647	409 109
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	24 694	29 066
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 314 110.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 524 384.42 Euros et dégageant un bénéfice de 222 647.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 132 592 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 640		
Installations générales agencements aménagements divers	6 828		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 084		2 194
TOTAL	15 913		2 194
Prêts, autres immobilisations financières	7 316		
TOTAL	7 316		
TOTAL GENERAL	29 869		2 194

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 640	6 640
Installations générales agencements aménagements divers			6 828	6 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 278	11 278
TOTAL			18 107	18 107
Prêts, autres immobilisations financières		3 030	4 286	4 286
TOTAL		3 030	4 286	4 286
TOTAL GENERAL		3 030	29 033	29 033

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 640			6 640
Installations générales agencements aménagements divers	4 308	1 315		5 622
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 892	1 194		7 086
TOTAL	10 199	2 509		12 708
TOTAL GENERAL	16 839	2 509		19 348

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 315				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 194				
TOTAL	2 509				
TOTAL GENERAL	2 509				

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 205			2 205
TOTAL		2 205			2 205
TOTAL GENERAL		2 205			2 205
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 205			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 286	4 286	
Clients douteux ou litigieux	26 462	26 462	
Autres créances clients	486 246	486 246	
Personnel et comptes rattachés	297	297	
Impôts sur les bénéfices	158 166	158 166	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 559	19 559	
Divers état et autres collectivités publiques	49 734	49 734	
Groupe et associés	533 269	533 269	
Débiteurs divers	15 217	15 217	
Charges constatées d'avance	17 681	17 681	
TOTAL	1 310 917	1 310 917	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 030		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	31 183	31 183		
Fournisseurs et comptes rattachés	118 360	118 360		
Personnel et comptes rattachés	178 767	178 767		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	129 902	129 902		
Taxe sur la valeur ajoutée	129 553	129 553		
Autres impôts taxes et assimilés	53 094	53 094		
Autres dettes	5 259	5 259		
TOTAL	646 118	646 118		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	64 951
Total	64 951

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	285
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 118
Dettes fiscales et sociales	260 105
Autres dettes	5 259
Total	330 767

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 681
Total	17 681

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	428 989
Total	428 989

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	242
Engagement total		242

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

ABALONE TT RUNGIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000,00 euros
Siège social : 14, Rue du Séminaire – Bât G6b
94516 RUNGIS CEDEX
803 784 339 RCS CRETEIL

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 222 647,46 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		222 647,46 €
Autres réserves		313 344,46 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	65 951,92 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	470 040,00 €	
TOTAL	**535 991,92 €**	**535 991,92 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 39,17 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	x	x	549 960,00 €
31.12.2016	x	x	549 960,00 €
31.12.2015	x	x	x

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

ABALONE TT RUNGIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000,00 euros
Siège social : 14, Rue du Séminaire – Bât G6b
94516 RUNGIS CEDEX
803 784 339 RCS CRETEIL

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 222 647,46 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		222 647,46 €
Autres réserves		313 344,46 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	65 951,92 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	470 040,00 €	
TOTAL	**535 991,92 €**	**535 991,92 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 39,17 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	x	x	549 960,00 €
31.12.2016	x	x	549 960,00 €
31.12.2015	x	x	x

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT RUNGIS S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT RUNGIS S.A.S
14, rue du Séminaire - Bâtiment G6B - 94516 RUNGIS Cedex
Ce rapport contient 15 pages
Référence : YB-12-18-31

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT RUNGIS S.A.S

Siège social : 14, rue du Séminaire - Bâtiment G6B - 94516 RUNGIS Cedex
Capital social : €.120 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Rungis S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Rungis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 15 mai 2019

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Copie certifiée conforme
PG / 15/11/2019 12:15:38
N° de dépôt - 2019/19712 / 803784339

Pour copie certifiée conforme délivrée le 15/11/2019
Page 22 sur 22